



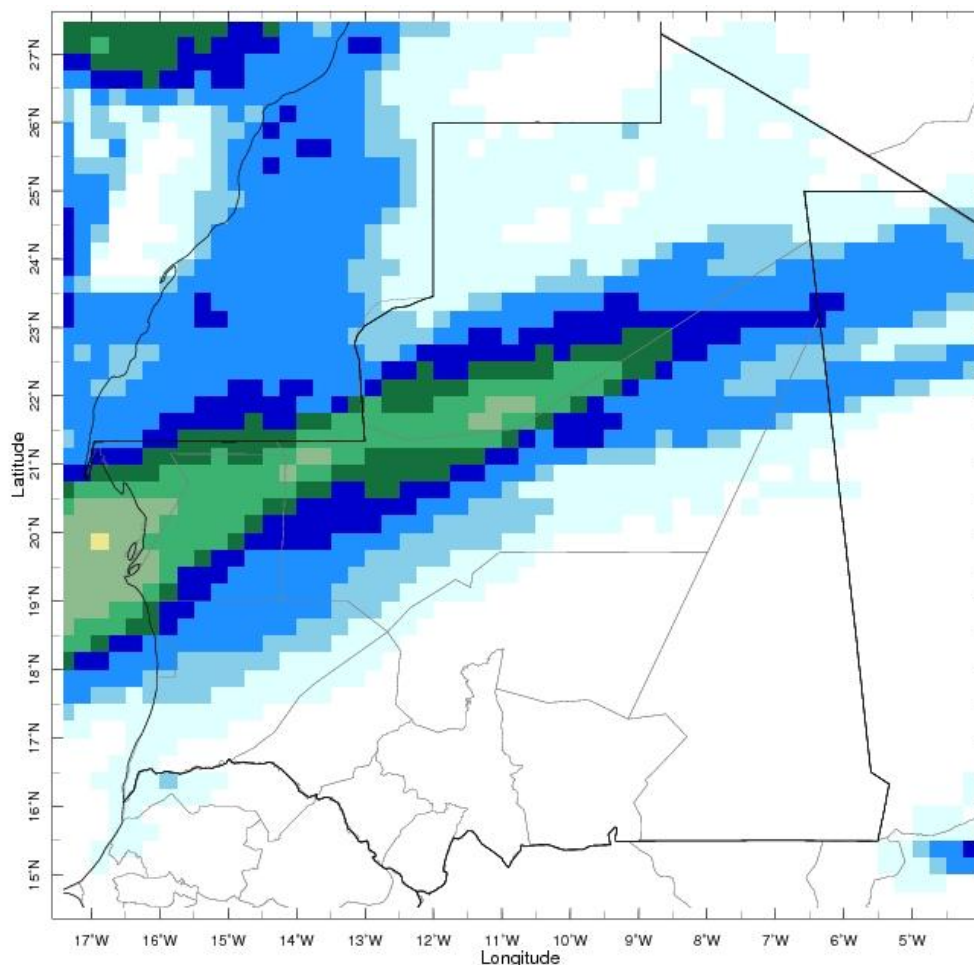
Ministère de l'Agriculture
Centre National de Lutte Antiacridienne

BULLETIN D'INFORMATION SUR LA SITUATION ACRIDIENNE

PERIODE DU 21/12/2016 AU 31/12/2016 N°385

I. Conditions météorologiques :

La situation générale au début de la décade a été marquée par le passage d'un Jet Subtropical en occasionnant de faibles pluies sur l'Adrar, l'Inchiri, Nouakchott, Tiris Zemour et D. Nouadhibou. Par la suite, le renforcement de la pression au niveau du Centre de l'Anticyclone des Açores (1045 HPA), son déplacement sur le Portugal et la fusion de sa dorsale avec l'Anticyclone de la Lybie a engendré un renforcement des vents de Nord-est à Est sur l'ensemble du pays avec la réduction de la visibilité par sable. Les températures ont connu de légères baisses sur l'extrême nord de la région de Tiris-Zemour, l'est de l'Adrar, du Tagant et sur le nord de deux Hodhs (09-16 °C), par contre les températures minimales ont été supérieures à la moyenne pour la même période sur l'Ouest et le sud-ouest du pays et particulièrement sur le long du littoral (18-26 °C). Les températures maximales les plus élevées ont été enregistrées au Grogol et Guadimagha avec 37 °C (Sources ONM).



21-31 Dec 2016

Carte de précipitations estimées du 21 au 31/09/2015 (source IRI)

II. Conditions écologiques :

Les conditions écologiques demeurent favorables à la survie et à la reproduction des Criquets dans une grande partie des oueds et des grasas situés en Inchiri et en Adrar. Cependant, au niveau du nord du pays (Tiris Zemmour), on note que les conditions écologiques sont en nette amélioration.

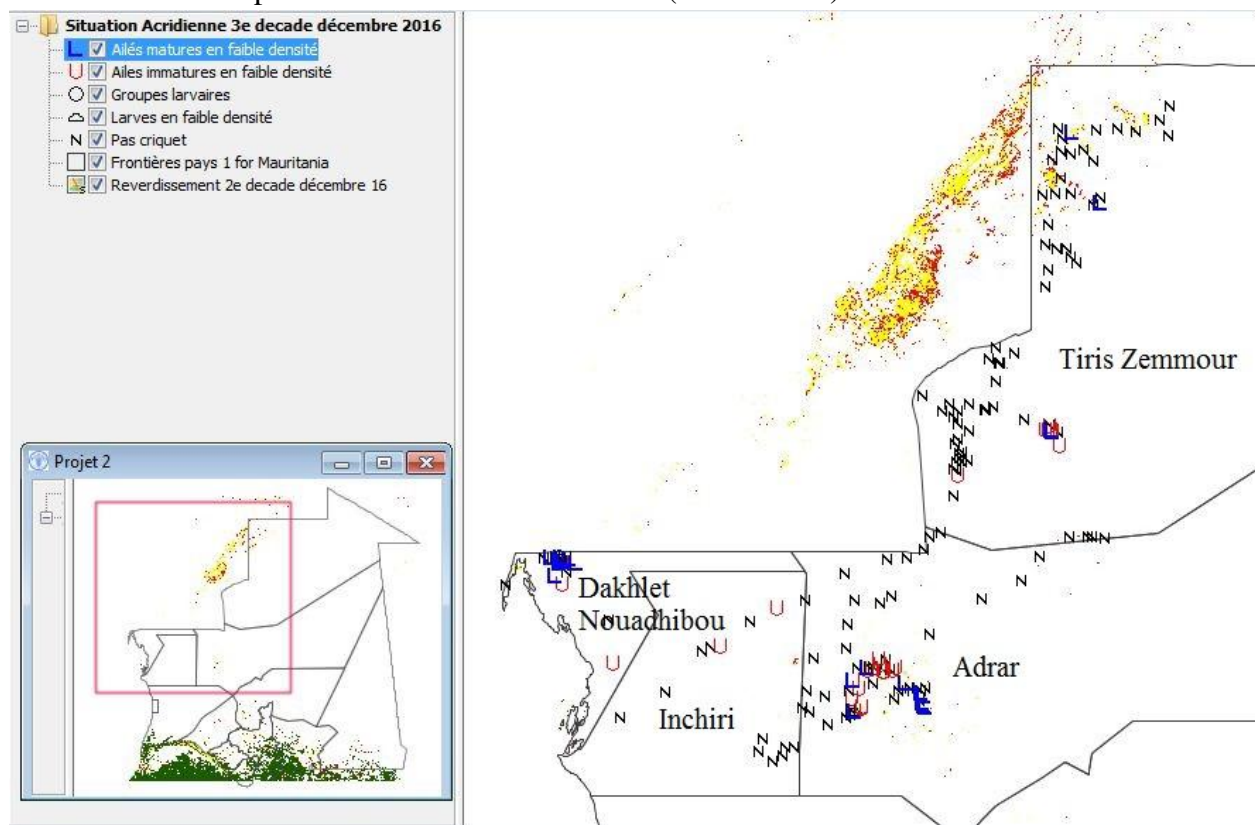
Ailleurs, dans le sud (y inclus le Trarza) et le sud-est du pays, on note que les conditions sont devenues défavorables au développement des acridiens.

III. Situation acridienne :

Au cours de cette décade, la situation acridienne a été caractérisée par une nette baisse de présence des criquets au niveau des zones prospectées allant du centre vers le nord du pays. Cette situation pourrait être décrite comme suit :

L'ouest et le centre du pays (Adrar, Inchiri, Dakhlet Nouadhibou) : on note la présence de quelques ailés matures et immatures en faibles densités qui sont localisés au niveau de l'Adrar, Dakhlet Nouadhibou et dans une moindre mesure, dans l'Inchiri. Au cours de cette décade, un seul traitement a été effectué au niveau de Boulenwar (21°16'N16°31'W) où une tache larvaire de stades L₁ et L₂ occupant une superficie de 1 ha avec une densité de 28 larves/m² a été traitée le 22 décembre.

Nord du pays (Tiris Zemmour) : en dépit de la présence de conditions optimales pour le développement des acridiens, les équipes de prospections ont localisé un effectif d'ailés matures et matures encore en dispersion avec de faibles densités (voir la carte).



Carte situation acridienne 3^{ème} décade décembre 2016 et du couvert végétal (reverdissement 11-20 décembre 2016 source IRI)

IV. Traitement :

Au cours de cette décade, **1 ha** a été traité ce qui porte le cumul des superficies traitées à **17060 ha**.

V. Dispositif :

Compte tenu de la baisse de la situation acridienne observée ces derniers jours, le dispositif d'intervention a été réduit à 10 équipes de prospection lutte en plus d'une équipe de coordination. Ce dispositif est déployé comme suit :

- 3 équipes en Adrar ;
- 2 équipes en Inchiri ;
- 1 équipe au Dakhlet Nouadhibou ;
- 4 équipes au Tiris Zemmour ;
- 1 équipe de coordination.

VI. Prévisions :

Compte tenu des efforts intensifs de lutte au cours des derniers mois et leurs impacts visibles sur la nette régression du niveau des infestations de la situation acridienne en cours, on s'attend, dans les jours à venir, à la continuation de la baisse des infestations acridiennes dans le centre du pays et probablement, le début de certaines reproductions hiverno-printanières dans le Nord et le Nord Ouest où les conditions écologiques seront plus favorables reste à craindre.

Glossaire :

Tailles des essaims et des bandes larvaires

	Essaim	Bande larvaire
Très petit(e)	< 1 km ²	1 – 25 m ²
Petit(e)	1 – 10 km ²	25 – 2500 m ²
Moyen(ne)	10 - 100 km ²	2500 m ² - 10 ha
Grand(e)	100 - 500 km ²	10 - 50 ha
Très grand(e)	> 500 km ²	> 50 ha

(Source : DLIS)